

# Rapport annuel

2007-2008



Association acadienne  
des artistes professionnel.le.s  
du Nouveau-Brunswick



**TABLE DES MATIÈRES**

Élu.e.s et employé.e.s.....4

Mandat, mission et objectifs.....5

Message de la présidente et de la directrice générale.....6

**Principales réalisations**

    Représentation.....8

    Développement.....11

    Communications.....19

Activités des secteurs artistiques.....21

Remerciements.....26

Liste des membres actifs.....27

États financiers.....29

© Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick Inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, mai 2007

**ISBN : 978-1-895819-43-4**

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 17, Moncton (NB) E1C 4X5

Téléphone : (506) 852-3313

Télécopieur : (506) 852-3401

Courriel : [info@aaapnb.ca](mailto:info@aaapnb.ca)

Site Web : [www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca)

**Conseil d'administration**

Louise Lemieux	Présidente
Jac Gautreau	Vice-président
Jeanne LeBlanc-Mullin	Secrétaire/trésorière
Samuel Caron /Michèle Turgeon (intérim)	Représentante région du Nord-Ouest
Calixte Duguay	Représentant région du Nord-Est
Raymonde Fortin	Représentante région du Sud

**Représentant.e.s des disciplines**

Gilbert LeBlanc	Arts visuels
Suzanne Chiasson/Paul Arseneau (intérim)	Cinéma-vidéo
Manon Melanson	Danse
Jacques P. Ouellet	Littérature (Regroupement des écrivain.e.s acadiens)
Isabelle Roy	Musique
Lynne Surette	Théâtre

**Employé.e.s**

Carmen Gibbs	Directrice générale
Dominic Langlois	Agent de développement et responsable principal des Éloizes
Raphaëlle Valay-Nadeau	Agente de développement et responsable des relations politiques
Line Massé	Responsable de la gestion financière
Jacinthe Breau	Responsable des communications et des relations publiques

**Contractuel.le.s**

Suivis des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick

René Cormier	Directeur
Jacinthe Comeau	Directrice adjointe
Monique Gauvin	Directrice de la recherche et du développement de politiques

AAAPNB

Ariel Villalon	Gestionnaire de bureau
----------------	------------------------

### **Mise en contexte**

Dans un monde en pleine mouvance, l'expression culturelle demeure à la fois ce qui nous définit, nous interpelle et nous permet d'entrer en relation avec les autres. Nous croyons que la vitalité artistique est un reflet de notre société et que la valeur que nous attribuons au travail des artistes est révélatrice de notre potentiel de croissance collectif.

### **Notre vision**

Les artistes professionnel.le.s vivent de leur art au sein d'une société qui reconnaît leur apport primordial et vital à l'épanouissement de celle-ci.

### **Notre mission**

D'abord et avant tout un groupe d'intérêts, porte-parole des artistes professionnel.le.s, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick fait la promotion et défend les droits et les intérêts des artistes par les moyens suivants :

- en intervenant dans les dossiers sociopolitiques qui touchent les artistes;
- en créant des conditions qui favorisent le développement de la pratique artistique;
- en faisant la promotion de la profession d'artiste et des diverses pratiques artistiques.

### **Nos objectifs**

- Être un lieu de concertation entre les artistes.
- Promouvoir et protéger le droit des artistes à la liberté d'expression, ainsi que leur droit à la protection contre toute forme de discrimination dans l'exercice de leur art.
- Favoriser l'autodétermination des artistes concernant la production, la promotion et la présentation de leurs œuvres.
- Travailler à améliorer le statut social et économique des artistes au sein de la société.
- Aider les artistes à protéger et à promouvoir leur droit d'obtenir une rémunération adéquate.
- Encourager la collaboration et la concertation entre les artistes et les organismes artistiques ainsi qu'avec les organismes des autres secteurs de la société.
- Promouvoir les intérêts des artistes auprès de tous les paliers de gouvernement, de la société civile, du secteur privé et au sein de la communauté artistique.
- Faire valoir la valeur intrinsèque de l'art dans la société.

## Message de la présidente et de la directrice générale

Cher.e.s membres, cher.e.s collègues,

Encore une fois, l'année a été intense, remplie d'attentes et chapeauté de belles réussites. Le travail que nous avons accompli l'a été grâce à une complicité sans faille entre l'équipe du bureau et le conseil d'administration. Nous avons donc choisi de faire un rapport commun pour refléter cette cohésion et cette collaboration essentielle à nos succès.

Depuis 2004, l'Association pilote les États généraux des arts et de la culture. Depuis 10 ans déjà, elle produit les Éloizes et depuis maintenant 2 ans l'Événement Éloizes. Alors que dès notre fondation, nous avons été porte-parole des artistes, nous avons également dû par la force des choses jouer ce rôle pour l'ensemble du milieu des arts. En effet, depuis quelques années déjà, nous travaillons à la consolidation de l'écosystème des arts et de la culture dans son ensemble afin qu'il soit apte à accueillir et à faire rayonner les artistes. Il est maintenant temps d'offrir à ces artistes, premier maillon de la chaîne culturelle, des outils adéquats leur permettant de prendre toute la place qui leur est due et ainsi de contribuer pleinement au développement de notre communauté. Notre travail en ce sens est fondamental. Nous sommes donc aujourd'hui à une étape charnière de notre histoire où, pour répondre à l'ensemble des fonctions et mandats qui nous ont été attribués, nous devons réfléchir à notre développement afin de nous donner les moyens d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. C'est pourquoi nous devons entamer une planification stratégique qui nous permettra de mieux nous approprier le mandat que vous nous avez donné et qui a été bonifié par les recommandations des États généraux et assurer ainsi que tous les éléments humains et financiers soient en place pour le mettre en œuvre.

Cette planification stratégique devra prendre en compte divers éléments. D'une part, l'Association est aujourd'hui mieux positionnée que jamais pour atteindre ses objectifs et doit donc tabler sur ce positionnement, qu'elle a mis plusieurs années à construire, pour se propulser encore plus loin. Aussi, notre planification devra entre autres comprendre une stratégie politique visant à faire reconnaître par nos différents partenaires financiers, le rôle fondamental que nous jouons dans l'écosystème des arts et de la culture en général et en appui aux artistes en particulier. Sans cette reconnaissance, nous devons sans aucun doute faire des choix difficiles au cours des années à venir. Nous avons par conséquent le devoir de réussir cette étape de notre développement avec autant de brio que nous avons mené les États généraux. L'AAAPNB est à ce point essentielle pour les artistes, pour l'écosystème artistique et culturel et pour l'ensemble de la société, qu'elle ne peut échouer.

Nous n'avons bien entendu pas attendu cette planification stratégique pour entamer certaines actions et continuer notre travail. Au cours de l'année, nous avons donc accompagné le bureau de suivis des États généraux dans la mise en place des comités de mise en œuvre des recommandations et avons participé à plusieurs de ces tables, dont la Table de concertation en Éducation, arts et culture que nous coprésidons avec le ministère de l'Éducation. Notre rôle au sein de ces comités est principalement de s'assurer que la perspective et les besoins des artistes ne soient pas relégués au dernier plan, mais bien qu'ils continuent d'être au cœur des actions. Cette tâche, plus exigeante que ce que nous avons imaginé, s'inscrit cependant au cœur de notre mission. D'ailleurs, le conseil d'administration a proclamé haut et fort que si nous ne devons nous occuper que d'un seul dossier, ce serait celui des États généraux. En effet, ce projet, par ses effets structurants, ouvre de multiples avenues de développement pour les artistes et le milieu des arts et ne peut par conséquent être délaissé.

Nous avons également commencé la recherche de financement pour l'idéation et la conceptualisation du centre d'expertise que vous avez si fortement réclamé. Vous serez certainement appelé au cours de l'année à alimenter les réflexions entourant sa mise en place.

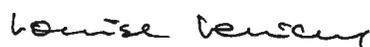
Aussi, nous avons continué avec autant de conviction et de détermination notre travail de représentation auprès des instances gouvernementales et de nos partenaires de la société civile acadienne afin d'assurer la pleine compréhension du rôle de l'artiste dans notre société. Pour ce faire, nous avons eu un nombre impressionnant de rencontres avec divers ministres, sous-ministres et hauts fonctionnaires ainsi qu'avec le milieu associatif. De plus, nous avons mené, conjointement avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, une campagne pour l'augmentation de l'enveloppe provinciale liée aux secteurs des arts et de la culture à laquelle vous avez été invité à participer. L'objectif était simple : faire reconnaître les arts et la culture comme un secteur déterminant à la qualité de vie et à l'économie du Nouveau-Brunswick. La participation et l'appui de nos membres et de nos partenaires du secteur des arts et de la culture fut impressionnante et la couverture médiatique que nous avons reçue, plus que satisfaisante. Malheureusement, les résultats obtenus sur le plan de l'augmentation du financement sont loin de nous satisfaire. De toute évidence, c'est un dossier que nous devons continuer à suivre de près.

Par ailleurs, nous avons produit la seconde édition de l'Événement Éloizes qui a, cette année, pu faire valoir sa pleine personnalité. La communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard nous a accueillis et l'Événement fut un succès incontestable tant pour les artistes que pour le public. Nous avons en effet réussi à atteindre tous les objectifs que nous nous étions fixés avec cette nouvelle formule. Les finalistes ont obtenu une plus grande visibilité, les liens entre les artistes et la communauté ont été renforcés, des legs d'une grande qualité artistique ont été offerts à la communauté et les retombées sociales et économiques pour l'Île sont indéniables. En effet, les Éloizes ont permis à la communauté acadienne de l'Île d'occuper pleinement son territoire et de trouver un nouveau souffle qui lui permettra sans aucun doute d'aller encore plus loin. Finalement, notre présence en milieu scolaire via l'Activité jeunesse fut un franc succès et se doit d'être répétée.

Par contre, au même titre que tous les festivals et événements en Acadie, les Éloizes sont confrontés à la méconnaissance en ce qui a trait à leur fonction de rayonnement et de promotion des artistes et de notre culture ainsi que de développement de public. Nous devons donc saisir l'occasion que sont les États généraux et la table des festivals et événements pour développer un argumentaire et une stratégie s'adressant aux partenaires publics et privés afin de leur faire reconnaître l'importance de ces festivals et événements dans la chaîne culturelle.

En conclusion, nous tenons à souligner le travail exceptionnel accompli par l'équipe présentement en place au sein de nos bureaux. Jeune, dynamique et toute dévouée, cette équipe n'a ménagé aucun effort pour faire avancer de nombreux dossiers importants, et ce, avec grand professionnalisme. Nous voulons également remercier les membres de notre conseil d'administration qui ont su tout au long de l'année nous guider, nous nourrir et nous appuyer dans nos démarches. Ce conseil d'administration visionnaire a été un élément fondamental de réussites pour l'association. Un merci particulier doit également être fait aux membres du CA qui terminent cette année leur mandat : Jac Gautreau et Jeanne LeBlanc-Mullin. Merci pour votre contribution au cours de ces dernières années et sachez que nous espérons que vous continuerez à contribuer à la vitalité de notre association et qui sait, nous vous reverrons peut-être au sein d'un prochain CA.

Merci à tous et à toutes d'être ici. Bonne assemblée générale annuelle.



Louise Lemieux  
Présidente



Carmen Gibbs  
Directrice générale

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

## REPRÉSENTATION

### Sur la scène provinciale...

#### Mise à jour de la politique culturelle du N.-B. et budget accordé aux arts

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, a développé un argumentaire proposant une augmentation substantielle du budget accordé au secteur des arts et de la culture. L'objectif est simple : faire reconnaître les arts et la culture comme un secteur déterminant pour la qualité de vie et l'économie du Nouveau-Brunswick.

Les investissements demandés, de 5 millions en 2008-2009 et de 5 millions en 2009-2010, visaient à porter le budget consacré aux arts et à la culture à 20 millions de dollars.

Le mémoire a été présenté au ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport, Hédart Albert, au mois de décembre 2007, et acheminé au premier ministre Shawn Graham. L'Association a également rencontré le ministre des Finances, Victor Boudreau, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2008-2009.

L'Association a également incité les artistes ainsi que le secteur culturel à réagir en écrivant à leur député ou au ministre des Finances pour se prononcer en faveur d'un investissement accru au budget des arts et de la culture.

Malgré l'enthousiasme généré au sein de la communauté autour de cette initiative, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est limité à augmenter le budget global du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport de 2 millions, dont 750 000 dollars à la culture. Une nouvelle pour le moins décevante dans la foulée des États généraux et des promesses faites par Monsieur Graham lors de la dernière campagne électorale.

#### Travail continu en vue d'une politique du livre

Le comité de travail chargé d'élaborer la politique du livre et le programme d'achat de livres à l'intention des bibliothèques scolaires et publiques s'est rencontré à deux reprises au cours de la dernière année. Au cours de l'automne, le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport a fait son travail de consultation des autres ministères qui sont visés dans ce dossier pour s'assurer de leur soutien. Le ministère voit actuellement aux dernières étapes de la préparation de la présentation formelle de la Politique et du Plan d'action au Cabinet.

#### Forum de concertation des organismes acadiens du N.-B.

La présidente et la directrice générale de l'AAAPNB ont participé aux rencontres du Forum de concertation des organismes acadiens. De plus, la directrice générale a siégé au conseil de concertation du Forum – l'équivalent d'un conseil d'administration – en tant que représentante du secteur arts/culture/communications. Tant au Forum qu'au conseil, l'AAAPNB a affirmé l'importance de donner suite aux recommandations du comité sur la gouvernance de la société acadienne du Nouveau-Brunswick afin que le processus de sélection du modèle de gouvernance soit le plus démocratique et inclusif possible. L'Association a également effectué quelques présentations sur les suivis entamés à la suite de la tenue des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

### **Comité communauté acadienne du N.-B. et ministères fédéraux**

En tant que membre du conseil de concertation, l'AAAPNB a participé activement au comité Communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et ministères fédéraux. Ce comité a le mandat d'établir un dialogue continu, proactif et stratégique entre les ministères fédéraux et la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, ainsi que de faciliter la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

### **Sur la scène atlantique...**

#### **Alliance acadienne des arts et de la culture en Acadie**

Cette nouvelle plate-forme, issue des travaux des États généraux, s'est rencontrée à deux reprises au cours de l'année, soit au mois de novembre 2007 et au mois de février 2008. Les discussions ont porté principalement sur le mandat et la mission du nouvel organisme ainsi que de son financement. Un argumentaire est présentement en train d'être développé en vue de la création d'un fond atlantique visant à accroître la capacité du secteur des arts et de la culture à contribuer à l'épanouissement de l'Acadie des quatre provinces.

#### **Stratégie de promotion des artistes acadien.ne.s sur la scène internationale**

L'AAAPNB a participé à quelques rencontres du comité de gestion de la Stratégie de promotion des artistes acadien.ne.s sur la scène internationale, qui, cette année a accueilli un nouveau directeur, Philippe Beaulieu. L'arrivée de monsieur Beaulieu survient à un moment clé de réorientation de la Stratégie qui, nous le souhaitons, permettra à la fois à la Stratégie de travailler à faire la promotion de plus de disciplines artistiques et de revoir si l'Europe est le seul territoire visé par la SPAASI. Cette initiative atlantique est menée par la Société nationale de l'Acadie.

### **Sur la scène nationale...**

#### **Des partenaires gouvernementaux comme facilitateurs**

Que ce soit dans les dossiers des États généraux, des Éloizes ou d'autres initiatives de l'AAAPNB, le bureau de Patrimoine canadien – Nouveau-Brunswick ainsi que le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick ont été d'une grande aide dans le ralliement des ministères provinciaux et fédéraux concernés par nos actions. Leur travail en a été un de facilitateur, permettant à l'Association de participer à plusieurs rencontres stratégiques entre divers paliers gouvernementaux, rencontres qui autrement auraient été très difficiles à obtenir.

#### **Rencontres stratégiques de suivis des États généraux**

Au cours de l'année, la directrice de l'AAAPNB et le directeur des États généraux se sont rendus à Ottawa pour y rencontrer des représentant.e.s de Patrimoine canadien et du Conseil des Arts du Canada. Ces rencontres ont permis de positionner les suivis des États généraux des arts et de la culture comme prioritaires pour la communauté artistique acadienne du Nouveau-Brunswick ainsi que d'explorer des possibilités de partenariats.

### **Fédération culturelle canadienne-française**

L'AAAPNB a participé à plusieurs rencontres organisées par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) pour échanger sur divers dossiers d'intérêt commun. La directrice générale de l'Association siège au conseil de direction de la FCCF, à la Table des organismes artistiques ainsi qu'à la Table des organismes artistiques et culturels.

### **Association des groupes en arts visuels francophones**

L'AAAPNB a poursuivi son implication active au sein de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) en siégeant au conseil d'administration et en participant à l'assemblée générale annuelle au mois de février 2008. Les dossiers prioritaires ont été le financement d'aide à la création aux artistes visuels et le financement de fonctionnement aux centres d'artistes offerts par le Conseil des Arts du Canada, le positionnement au comité de suivi du Sommet des arts visuels tenu à Ottawa en novembre 2007, le lancement du site Web de l'AGAVF et de la publication autour de l'événement Parallaxe.

### **Alliance nationale de l'industrie musicale**

Les activités de représentation ont été nombreuses en 2007-08. En tant qu'antenne régionale pour l'Acadie, l'AAAPNB a été impliquée de près dans les divers projets et initiatives mis de l'avant pour promouvoir et faire avancer l'industrie musicale acadienne et francophone du Canada, notamment au comité consultatif de Musicaction.

### **Commission du droit de prêt public**

Par l'entremise de son représentant du secteur littérature, l'AAAPNB siège au conseil exécutif du conseil d'administration de la Commission du droit de prêt public (CDPP), ainsi qu'à plusieurs sous-comités : le sous-comité de croissance, le sous-comité de l'échantillonnage et le comité de grille, qui voit au roulement des mandats des membres siégeant à la Commission.

### **Les arts et la ville**

Les 16, 17 et 18 mai 2007, la présidente et la directrice de l'association ont participé au 20<sup>e</sup> colloque annuel du réseau Les Arts et la ville. Depuis déjà quelques années, le réseau et l'AAAPNB sont partenaires dans les dossiers qui touchent l'intégration des arts et de la culture dans nos municipalités. Au cours de la dernière année, notre association est devenue un membre afin d'assurer un échange continu avec ce partenaire. De nouveaux projets sont déjà en branle dont les laboratoires artistiques Un artiste-un élu.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

## DÉVELOPPEMENT

### Suivis des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au N.-B.

#### Mise en contexte

Les États généraux des arts et de la culture représentent pour l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) le plus important projet que cette association a porté depuis sa fondation. Véritable démarche sociétale visant un meilleur positionnement des artistes et de leurs œuvres dans toutes les sphères de la société, cette initiative qui avait généré une somme colossale de travail en 2006-2007, a demandé encore cette année une implication soutenue de la part du personnel et des partenaires impliqués. Comme nous le savons, le succès de la mise en œuvre des actions recommandées par la société acadienne lors du Grand rassemblement 2007 repose sur le maintien d'une démarche collective et dynamique éloignée du travail en silo et favorisant un réel arrimage des stratégies d'implantation. Aussi, il a été crucial pour l'Association de poursuivre cette année, le travail d'encadrement, d'accompagnement et d'appui amorcé l'année précédente avec les institutions, les organismes et les partenaires interpellés par la mise en œuvre des recommandations. Grâce au leadership de certaines institutions et grâce au maintien d'un bureau de suivis, un certain nombre de résultats concrets émanent aujourd'hui des travaux de la dernière année.

#### Quelques enjeux...

##### Financement

Un des enjeux importants liés à la poursuite des travaux des États généraux des arts et de la culture a été sans contredit la consolidation du financement du projet. À cet égard, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les partenaires publics et plusieurs demandes de financement ont été élaborées et déposées aux différents paliers gouvernementaux. Grâce à des réponses positives - mais un peu tardives - de la part du Ministère du Patrimoine canadien et du gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'Association a finalement mis en place un bureau des suivis avec le personnel nécessaire. Mesdames Monique Gauvin et Jacinthe Comeau ont été embauchées respectivement comme directrice de la recherche et du développement des politiques et directrice adjointe des États généraux. Elles se sont jointes au directeur René Cormier à compter de la fin novembre 2007.

##### Promotion

Le processus et les conclusions des États généraux des arts et de la culture ont suscité un très grand intérêt de la part de nombreux organismes, institutions et paliers gouvernementaux tant en Atlantique qu'au Canada. Aussi, malgré le manque de moyens pour élaborer une réelle stratégie de communication, le personnel du bureau des suivis et la directrice générale de l'AAAPNB ont multiplié les initiatives de promotion au cours de la dernière année.

Des présentations ont été faites au Conseil des Arts du Canada, au Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick (ArtsNB), au Forum de concertation des organismes acadiens, au Conseil des ressources humaines du secteur culturel, à la Fédération des Conseils d'éducation du N.-B., à la Conférence canadienne des Arts, à l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, à la Fédération culturelle canadienne-française, à l'organisme québécois Les Arts et la Ville ainsi qu'à différents ministères fédéraux et provinciaux afin d'assurer la dissémination de l'information relative aux conclusions des travaux et consolider le maintien de relations assidues et constructives avec ces différents partenaires.

## Réalisations

La mise en œuvre des recommandations issues du Grand rassemblement 2007 est tributaire de la capacité des différents partenaires de prendre en charge et d'intégrer la mise en œuvre des recommandations qui les concernent. À cet égard, nous avons constaté que de nombreux défis se posent au sein de certaines organisations. Malgré un réel désir d'engagement, la prise en charge institutionnelle des recommandations nécessite souvent une réorganisation interne, voire une restructuration. Ce constat met en lumière la nécessité d'accompagner suffisamment longtemps nos partenaires dans la mise en œuvre des recommandations pour que ces changements structuraux puissent avoir lieu. Cela étant dit, nous sommes très heureux de l'engagement de certains partenaires au cours de la dernière année tels qu'en font foi quelques-uns des résultats ci-dessous.

Les réalisations de la dernière année se déclinent en trois (3) grands temps :

### **1- Le parachèvement des travaux liés au Grand rassemblement 2007 : juin- septembre 2007**

À la suite de l'Assemblée générale annuelle 2007, l'équipe du bureau des États généraux des arts et de la culture formée des quatre coordonnateurs, du directeur et du responsable des communications a été maintenue pendant quelques mois afin de compléter le travail de rédaction et d'archivage requis et afin de préparer la documentation pour assurer la poursuite de la démarche. Des rapports de synthèse pour chacun des chantiers, des ébauches de plans d'implantation et une importante documentation de référence font partie du legs laissé par cette équipe que nous désirons remercier sincèrement pour son engagement et son professionnalisme.

### **2- La consolidation de la structure de suivis, la conceptualisation des mécanismes de suivis et le maintien des liens avec les partenaires : septembre- novembre 2007**

Entre les mois de septembre et de novembre 2007, le directeur du bureau des ÉG, seul employé en poste durant cette période, a travaillé à la conceptualisation des divers mécanismes de suivis nécessaires à la mise en œuvre des recommandations. Par ailleurs, en collaboration avec la direction de l'AAAPNB et en prévision de l'arrivée du personnel supplémentaire, il a articulé les grandes étapes de la planification à venir et a poursuivi les démarches de financement et de promotion. Enfin, appuyé d'un comité de sélection, l'AAAPNB a procédé à l'embauche du personnel supplémentaire en novembre 2007.

### **3- L'élaboration de la planification et la réalisation des premières étapes de mise en œuvre en collaboration avec les différents partenaires : novembre 2007-mars 2009**

L'arrivée de la directrice adjointe et de la directrice de la recherche et du développement des politiques a permis d'assurer la mise en place du bureau des suivis des États généraux, principal responsable de l'accompagnement de la planification de la mise en œuvre des recommandations avec tous les secteurs concernés. Après s'être familiarisé avec la documentation, après avoir conçu et développé les divers outils d'accompagnement nécessaires à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre (*plans de travail des comités et grilles de coordination*), le personnel du bureau des suivis a tenu de nombreuses rencontres avec les structures et les partenaires interpellés par la mise en œuvre des recommandations. Un important travail de mobilisation, de coordination de rencontres et de rédaction de documents a permis de réunir les acteurs clés de la mise en œuvre. Avec comme résultat probant, le début de la mise en œuvre de certaines recommandations dans le contexte de l'élaboration des divers plans d'action.

À la lumière de la répartition des champs de responsabilités de chaque membre de l'équipe et en tenant compte des enjeux liés au maintien d'une concertation multisectorielle et à une réelle prise en charge institutionnelle de l'ensemble des recommandations, voici certains résultats concrets atteints au cours de l'année. Nous présentons dans le présent rapport quelques nouvelles initiatives.

#### Développement de l'artiste professionnel

- Mise en place d'un *comité du recteur pour les arts et la culture* au sein de l'Université de Moncton présidé par Madame Anne Lowe afin d'assurer la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations liées à la formation artistique des artistes et à la formation des maîtres;
- Démarche de financement pour assurer la création d'un *centre d'expertise* au sein de l'association afin d'assurer le développement des compétences professionnelles des artistes;
- Embauche d'un *responsable des initiatives stratégiques* au sein de la Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du N.-B. pour assurer les suivis aux États généraux des arts et de la culture et la prise en charge de l'ensemble des recommandations touchant le gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- Démarches avec la province du Nouveau-Brunswick pour cheminer vers la création d'un *groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste*;
- Rencontres pour la mise sur pied d'un comité de l'artiste créateur qui aura comme mandat d'être un instrument de veille pour l'ensemble des travaux de mise en œuvre des recommandations et agira comme mécanisme de consultation au service de tous les secteurs de la société.

#### Arts et culture en éducation

- Mise en place d'une table de concertation *Arts et culture en éducation* réunissant l'ensemble des partenaires du monde de l'éducation (ministère, conseils scolaires, directions d'écoles, enseignants, etc.) et divers organismes artistiques et culturels de la communauté. Cette table coprésidée par le ministère de l'Éducation et l'AAAPNB, s'est dotée d'un comité de travail qui assurera l'avancement des travaux liés à l'intégration des artistes et des œuvres en milieu scolaire, à l'enseignement des arts et au lien entre l'école et la communauté.
- Volonté manifestée par le Ministère de l'Éducation de se doter d'une politique culturelle et linguistique.

#### Aménagement culturel du territoire

- Mise en place d'une *table permanente en aménagement culturel du territoire* regroupant l'ensemble des secteurs de la société acadienne. Lancement de trois *projets pilotes* (recherche-action) liés à l'aménagement culturel du territoire. Les régions de *Lamèque*, *Chaleur* et *Sud Acadie* ont été retenues pour l'implantation de ces projets. Un comité de gestion composé de l'AAAPNB, du CPSC et de l'AFMNB assure la supervision de ces projets. Madame Line Godbout a été embauchée comme chargée de projet pour coordonner la réalisation de cette initiative novatrice;
- Réalisation du premier laboratoire artistique *Un élu - un artiste* grâce à un partenariat entre l'AAAPNB et Les Arts et la Ville.

#### Infrastructures culturelles

- Rencontre de l'ensemble des partenaires artistiques, culturels et publics interpellés par la mise en œuvre des recommandations touchant les infrastructures culturelles qu'elles soient physiques ou organisationnelles;
- Importante avancée au sein du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick qui effectue actuellement un plan de rénovation de ses installations scolaires.
- Mise en place éventuelle d'un projet pilote au sein du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du N.-B. pour assurer un financement pluriannuel aux organismes artistiques et culturels;

### Industries et entreprises culturelles

- Mise en place d'une *table des Festivals et événements* visant la reconnaissance de ce secteur et le développement de stratégies communes;
- Élaboration d'un projet de partenariat avec Patrimoine canadien (Routes Commerciales) pour la tenue d'une rencontre visant à approfondir les enjeux liés à l'exportation des produits culturels sur la scène internationale;
- Identification par la *Fédération des caisses populaires acadiennes* d'une personne-ressource au sein de son organisation pour assurer l'accompagnement des agents responsables de l'évaluation des prêts destinés aux artistes et aux entreprises culturelles;
- Volonté manifestée par la Province du Nouveau-Brunswick de mettre en place une stratégie pour le développement des industries et entreprises culturelles;

### Positionnement et Rayonnement

- Création de l'*Alliance des arts et de la culture de l'Acadie* regroupant l'AAAPNB, le CPSC, la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, le réseau culturel de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et Labrador et la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FECANE) dans le but de développer des stratégies politiques communes pour assurer la création d'un fonds atlantique, le renforcement des événements culturels atlantiques et l'amélioration de la circulation des artistes et des œuvres dans leurs territoires respectifs;
- Tel qu'énoncé sous l'onglet promotion, la présentation à un ensemble de partenaires du projet des États généraux des arts et de la culture.

### Conclusion

La mise en œuvre des recommandations issues des États généraux des arts et de la culture est un projet qui nécessite du temps, car il vise une prise en charge importante de la part de tous les secteurs de la société acadienne du Nouveau-Brunswick. À la lumière des travaux effectués au cours de la dernière année, plusieurs questions se posent. Qui prendra en charge la coordination et l'animation de la mise en œuvre après le 31 mars 2009? Quelles sont les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer l'animation et à la coordination de cette mise en œuvre? Comment assurer le maintien d'une concertation multisectorielle dynamique? À quelle instance l'organisation par la suite chargée de coordonner et d'animer la mise en œuvre devra-t-elle rendre des comptes? Comment se poursuivra le travail de sensibilisation du public? Qui assurera la recherche nécessaire à la mise en œuvre? Voilà des questions auxquelles il nous faudra collectivement répondre rapidement, des questions qui rendent ce vaste projet culturel encore plus passionnant. Nous désirons remercier le conseil d'administration de l'AAAPNB pour sa confiance et son engagement dans la réalisation de ce projet au service des artistes professionnel.le.s et de la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

### Événement Éloizes : une première à Charlottetown

Forte du succès qu'a connu le nouvel Événement Éloizes en 2007, l'Association a accepté l'invitation de la communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard et a déplacé, pour la première fois, cette activité de promotion dans la province insulaire. Le défi reposait surtout sur l'importance de mettre en valeur la programmation de l'événement qui vise à célébrer la diversité et l'excellence de la pratique artistique en Acadie.

Présenté du 30 avril au 4 mai, ce rendez-vous printanier a permis d'offrir une panoplie de manifestations artistiques principalement concentrées autour des finalistes et des artistes insulaires. Du Cercle des créateurs aux performances publiques, en passant par des projections de cinéma acadien, d'une activité

jeunesse et de la création d'une œuvre en direct, il y en avait pour tous les goûts! La Soirée des Éloizes, qui célébrait cette année son dixième anniversaire, a remis ses statuettes dans une ambiance cabaret et en rendant hommage à celle que l'on appelle affectueusement l'Étoile de l'Île : Angèle Arsenault. Ceux et celles qui ont assisté à la Soirée au Centre Civic de Charlottetown ont eu la chance de voir un spectacle de grande qualité.

Bien que nous ayons, pour en faire un événement, élargi les objectifs de base des Éloizes, les défis auxquels fait face cette activité de reconnaissance de l'excellence artistique demeurent les mêmes que par le passé. L'Association devra à nouveau entamer une réflexion visant à déterminer comment pérenniser un événement comme celui-ci. Il importe de faire reconnaître les festivals et événements comme partie intégrante de la chaîne de développement culturel et artistique et la recommandation qui a émané des États généraux portant sur la mise sur pied d'une table de concertation des festivals et événements peut servir de tremplin à ce processus.

### **Académie des arts et des lettres de l'Atlantique**

Au cours de l'été 2007, les jurys de pairs ont été complétés et la fiche de mise en candidature aux prix Éloizes a été diffusée à l'ensemble des intervenant.e.s du milieu artistique et culturel. L'Académie a reçu près d'une centaine de candidatures. L'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique s'est réunie en novembre 2007 en vue de déterminer les finalistes et les lauréat.e.s des prix Éloizes.

### **Démarches en vue de la mise sur pied d'un centre d'expertise**

La formation et le perfectionnement sont toujours d'actualité. Elle fait l'objet de plusieurs recommandations lors des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick qui ont reçu une adhésion massive lors du Grand rassemblement. Par ailleurs, les membres de l'AAAPNB ont identifié, en AGA, la mise sur pied d'un centre de ressource comme l'une des priorités d'action à court terme. L'Association est donc doublement mandatée, par la société acadienne et par ses membres, de mettre sur pied un Centre de ressources capable de répondre à un ensemble de besoins professionnels. Ce projet vise la mise en place d'un centre de ressources à l'intention des artistes.

Centre de documentation-publication et de formation-conseil, il rassemblera en un lieu (physique et virtuel) un ensemble de références et d'outils pratiques. Ce centre sera également utile aux intervenant.e.s culturels et au public en général.

Dans un premier temps, la période d'idéation du centre de ressources vise la recherche, la collecte et le classement d'informations de base à l'intention des artistes. Il relèvera du comité de préciser le mandat et les objectifs du Centre ainsi que les services qui y seront offerts.

L'Association a travaillé activement au cours de l'année afin de chercher les sources de financement afin de réaliser et souhaite entreprendre la première phase au cours de l'année 2008-2009. Des demandes ont été déposées à Patrimoine canadien, au Secrétariat des affaires intergouvernementales du Québec (SAIC), au Conseil des arts du Canada ainsi qu'au ministère de la Formation, de l'Enseignement supérieur et du Travail du Nouveau-Brunswick.

## Consolidation du secteur danse

Les échanges avec la FCCF se sont poursuivis au cours de l'année afin d'organiser une rencontre en vue de la consolidation du secteur de la danse tant au niveau provincial que national. La première rencontre provinciale s'est tenue le 2 avril 2008 et fut, selon les participantes et les participants, très intéressante. Plusieurs partenaires institutionnels étaient présents lors de cette rencontre et ont pu être mis au fait des enjeux auxquels est confronté le secteur de la danse en Acadie du Nouveau-Brunswick. Depuis, RADARTS a eu des rencontres en vue de l'organisation des prochaines éditions de la FrancoFête en Acadie où la danse aura pour la première fois une vitrine. Nos démarches dans ce dossier visent la mobilisation et la consolidation du secteur danse au sein de l'Association, de développer une stratégie de positionnement du secteur au niveau provincial et national et finalement de mettre sur pied une plateforme nationale danse au sein de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).

## Projet Un élu-un artiste

Inspiré de l'expérience française Mission Repérage(s), du jumelage Une ville-un artiste et du programme ontarien d'échanges communautaires Premières impressions, le réseau les Arts et la ville a élaboré le protocole de ce qui est devenu les Laboratoires artistiques un élu un artiste qui permet de croiser le regard artistique et le regard politique sur des enjeux d'aménagement des territoires et d'évolution des paysages locaux.

Pour enrichir cet échange de points de vue, le Réseau les Arts et la ville a choisi de croiser non seulement le regard entre un artiste et un élu, mais aussi entre le Québec et l'Acadie et c'est dans cette optique que l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. s'est associée au projet.

L'idée de départ de ces laboratoires était donc d'organiser un échange de perspective entre des élus et un créateur de l'extérieur, autour d'une problématique de développement local. Cet échange devait par la suite être présenté publiquement aux citoyens des municipalités participantes afin d'alimenter les discussions et pousser plus loin la réflexion sur les enjeux ciblés par le laboratoire dans un contexte où la parole des uns comme des autres est libre.

L'objectif de ces laboratoires n'était donc pas d'aboutir à des réalisations concrètes, mais bien de revisiter d'une façon originale des questions de développement local.

Le premier laboratoire artistique s'est déroulé dans la région du Grand Caraquet, entre le 28 et le 30 septembre 2007 et portait sur la question des éoliennes. Monsieur Jean Lanteigne, maire de Bas-Caraquet et Monsieur Antoine Landry, maire de Caraquet se sont prêtés au jeu. Le sculpteur, photographe et installateur Jean-Yves Vigneau fut l'artiste invité.

Par le biais de rapprochements et de détours d'idées, les trois complices ont donc abordé les questions liées à l'évolution des paysages. Ce qui en est ressorti : il ne s'agit pas de figer dans le temps le territoire et de l'empêcher d'évoluer, mais bien de renouveler le regard, de se pencher sur ses richesses, notamment culturelles, et de se questionner sur les façons de s'approprier l'important bouleversement aux portes de la Péninsule acadienne.

Le deuxième laboratoire s'est tenu à Saint-Didace, une municipalité de 668 habitants dans la région de Lanaudière, les 5,6 et 7 décembre 2007. Mathieu d'Astous a participé à cet exercice après avoir répondu à un appel d'intention que nous avons lancé à nos membres. Un jury de pair a arrêté son choix sur Mathieu, auteur-compositeur-interprète, en raison de sa sensibilité aux questions environnementales et

de son expérience professionnelle en gestion de projets de développement local durable. La mairesse de Saint-Didace, Isabelle Villeneuve, a accueilli Mathieu dans son village et lui a fait découvrir les enjeux auxquels il est confronté dont les principaux sont l'invisibilité des lieux et l'absence de noyau villageois.

De leur rencontre et de la présentation publique qui l'a suivi, quelques projets concrets ont été mis en œuvre, dont la mise sur pied d'un comité de revitalisation du centre villageois.

Ces laboratoires artistiques visaient à poser des regards nouveaux sur des questions de développement local et à permettre une prise de conscience quant à la place des artistes dans la fabrication de nos villes, par le regard unique qu'ils portent sur leur environnement.

À notre avis, le pari a été réussi. Nous espérons maintenant pouvoir réitérer ces expériences un peu partout au Canada et ainsi favoriser un regard nouveau sur des enjeux locaux et divers. Le dialogue est entamé et nous entendrons encore longtemps son écho.

### **Art sur roue – volet théâtre**

Notre collaboration avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick s'est poursuivie cette année lors de la réalisation de l'édition Arts sur roue-volet théâtre. Nous ne pouvons que féliciter la réussite de cette expérience grandement due aux professionnalismes et à l'engagement de l'équipe de la FJFNB dont les agents de projets et les artistes/formateurs qui ont su engager les élèves et le corps professoral dans cette démarche. Cette initiative a su bonifier la place du théâtre dans le milieu scolaire tant pour les écoles qui ont des troupes de théâtre déjà en place que celles qui n'ont pas de tradition théâtrale implantée. De plus, afin de laisser un legs dans les écoles, un manuel pédagogique, unique en son genre, a été produit : Théâtre à l'école. Cet ouvrage représente un outil de travail très important et d'une très grande qualité qui sera de toute évidence un atout pour le développement du théâtre scolaire et communautaire.

### **Comité aviseur pour la fondation d'une association anglophone d'artistes professionnels**

La communauté artistique du Nouveau-Brunswick ainsi que les partenaires gouvernementaux songent depuis quelques années déjà à la mise sur pied d'un organisme de représentation anglophone inspiré de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N-B. Cette nouvelle association anglophone pourrait éventuellement devenir un allié important de notre association sur des dossiers de représentations et de promotion des artistes professionnel.le.s et ainsi assurer le rayonnement de nos actions et de nos revendications sur l'ensemble du territoire.

Pour ces raisons, nous avons siégé au comité consultatif de la Fredericton Arts Alliance, organisme porteur de la mise en œuvre de ce projet.

Notre présence à ce comité vise d'une part à apporter notre appui aux premiers balbutiements d'un organisme qui, nous l'espérons, deviendra un partenaire pour l'avancement de nos dossiers et ainsi favoriser la mise en place d'un réseau provincial encore plus fort et capable de faire valoir les revendications des artistes professionnel.le.s et la reconnaissance de leur contribution au développement et au mieux-être de nos communautés.

### **Comité d'accueil Francoforce**

La Francoforce est un projet de collaboration intergouvernemental et communautaire pan canadien qui a été initié par la Fédération des communautés francophones et acadiennes et est porté par la Fédération culturelle canadienne française dans le cadre des célébrations du 400e anniversaire de la Ville de Québec. Lancé le 20 mars à Québec, le projet « Francoforce » consiste en une tournée d'une douzaine d'artistes de partout au pays qui présenteront, avec l'appui d'artistes locaux, un portrait de la francophonie canadienne sur la scène du Francodôme. Le projet « Francoforce » s'arrêtera en fin de tournée à Dieppe, au Nouveau-Brunswick la longue fin de semaine de la fête du Travail, soit les 29, 30, 31 août et le 1er septembre 2008. Un comité d'accueil a été mis en place pour travailler de près avec les producteurs délégués afin de nourrir la programmation nationale avec une programmation locale/régionale. Le comité d'accueil N.-B. est présidé par le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC). L'AAAPNB a fait circuler un appel d'offres afin de recueillir les manifestations d'intérêt.

### **Membres du comité d'accueil du Nouveau-Brunswick**

Marie-Thérèse Landry, Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)

Paul Chaddock, Ville de Dieppe

Carmen Gibbs, Association des artistes acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)

Raphaëlle Valay- Nadeau, Association des artistes acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)

Éric Mathieu Doucet, Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB)

Ghislaine Foulem, Forum de concertation

René Légère, Coproducteur délégué

Jac Gautreau, Coproducteur délégué

Desmond Maillet, ministère du Mieux-être, Culture et Sport

Line Pinet, ministère des Affaires intergouvernementales, MAI

Gilbert Losier, ministère des Affaires intergouvernementales, MAI

### **Révision des critères d'adhésion à l'AAAPNB**

Un comité de révision des critères d'adhésion a été mis sur pied le 15 novembre 2007 par le conseil d'administration de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. Formé de Louise Lemieux, Raymonde Fortin et Samuel Caron, ce comité avait pour mandat d'approfondir la réflexion sur le processus d'adhésion des membres en vigueur et d'apporter des recommandations au conseil d'administration. Le comité a tenu trois rencontres et fait rapport au conseil d'administration, en vue d'une discussion avec les membres à la prochaine assemblée générale annuelle. L'objectif de cette démarche était de clarifier, pour le conseil d'administration ainsi que pour les personnes qui font une demande d'adhésion comme artiste professionnel.le, les critères d'adhésion en fonction de chacune des disciplines ainsi que de préciser la documentation requise pour permettre l'évaluation des demandes.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

## COMMUNICATIONS

### Avec les membres...

#### Implication des représentant.e.s de secteurs

L'AAAPNB a poursuivi son travail afin de mieux inclure les représentant.e.s de secteurs au sein du processus décisionnel. Ainsi, les représentant.e.s des disciplines ont été invités à quelques réunions du conseil d'administration et ont participé activement à des discussions de fond sur le suivi des États généraux.

#### Bureau de l'AAAPNB, un centre d'information

Le bureau de l'AAAPNB a continué d'être, au cours de l'année, un centre névralgique d'information pour les membres. Par l'entremise du courriel, le personnel a régulièrement envoyé aux membres des concours, appels d'offres et autres informations d'intérêt. Plusieurs membres ont appelé ou se sont présentés au bureau pour obtenir divers renseignements : les programmes de bourses, des contrats types, de l'information sur le droit d'auteur. Les demandes furent aussi variées que les artistes, et le bureau a veillé, dans la mesure du possible, à orienter chacun et chacune vers la source qui pourrait répondre à ses questions.

#### Nouveaux outils promotionnels

La responsable des communications et des relations publiques, de concert avec l'équipe du bureau et le conseil d'administration, a revu les outils promotionnels de l'AAAPNB, notamment le dépliant d'information et la pochette de presse. Un travail a également été effectué en vue de revoir le formulaire d'adhésion à l'AAAPNB, en parallèle au travail du sous-comité du conseil d'administration, responsable de revoir les critères et le processus d'adhésion à l'AAAPNB.

#### Exercice de révision du site [www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca)

Au cours de la dernière année, l'AAAPNB a effectué une évaluation de son site et, grâce à un partenariat avec le département d'informatique de l'Université de Moncton, a travaillé au développement d'un nouveau site. De nouvelles fonctions ont été prévues, dont une section des membres où chaque artiste pourra mettre à jour son information dans le Répertoire des artistes. La mise en ligne de ce site est prévue au cours de l'année 2008-2009.

Entre-temps, l'AAAPNB a continué à mettre à jour régulièrement son site Web. Il s'agit d'un outil privilégié de visibilité autant pour l'organisme que pour les artistes membres. La section du Répertoire des artistes est maintenant plus complète et la révision des fiches est effectuée au fur et à mesure que les artistes envoient de nouvelles informations.

## **Avec les médias et le public...**

### **Présence dans les médias**

L'AAAPNB a été particulièrement efficace au cours de la dernière année au chapitre de ses communications externes. L'accroissement du nombre de communiqués de presse et la multiplication des demandes d'entrevue sur les dossiers de l'Association et les sujets d'actualité du secteur des arts et de la culture en général ont permis à l'organisme d'être encore plus visible dans les médias écrits et électroniques.

## Secteur arts visuels

Conformément aux discussions à l'assemblée générale annuelle 2007, nous avons tenu une rencontre du secteur arts visuels après l'été, soit le 14 octobre. Nous y avons discuté entre autres de notre guide pratique en arts visuels. Un comité a été mis sur pied afin d'appuyer le représentant de secteur. Les membres sont : Joël Boudreau, Luc Charette, Raymonde Fortin et Jeanne LeBlanc Mullin. Nous avons également parlé de la place des arts visuels au Congrès mondial acadien 2009 qui aura lieu dans la Péninsule acadienne. Denis Lanteigne nous a informé d'un possible symposium, parmi d'autres événements en arts visuels. Nous avons donc convenu que l'AAAPNB ne déposerait pas de projet d'exposition au comité organisateur du Congrès mondial acadien. Nous avons aussi discuté de CARFAC Maritime, puisque certains membres venaient de participer à leur assemblée générale annuelle à Sackville la journée précédente, soit le 13 octobre.

En décembre 2007, Sarah Petite de CARFAC Maritime est venue au bureau de l'AAAPNB afin de discuter avec des membres du conseil d'administration, la direction générale et moi-même de collaborations possibles entre les deux organismes. Différentes possibilités ont été discutées dont un travail conjoint sur le guide pratique en arts visuels.

J'ai longuement discuté avec Christian Bédard, directeur général du Regroupement des artistes visuels du Québec (RAAV) -membre de CARFAC - au sujet de collaboration et d'entraide. Il y a une grande ouverture quant à un partenariat permettant la diffusion des informations de CARFAC que produit le RAAV en français à nos membres. À suivre...

Poursuivons avec les organismes en arts visuels. L'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), dont l'AAAPNB fait partie, nous a reçus à Montréal au mois de février 2008 lors de son assemblée annuelle. Il est impressionnant d'y voir autant de groupes du Nouveau-Brunswick présents au national. L'AGAVF a le vent dans les voiles. Lise LeBlanc, la nouvelle directrice générale, pilote beaucoup de dossiers qui sont tous essentiels pour la reconnaissance du travail effectué par nos regroupements sur le terrain.

Enfin, le 18 mars 2008, j'ai participé à une rencontre pour lancer le Symposium en arts visuels prévu dans le cadre du Congrès mondial acadien. Le dossier se poursuit donc, avec l'éventuelle embauche d'une personne comme commissaire.

En somme, une année de discussions surtout, de l'action suivra.

L'année a été intéressante, merci pour votre appui à l'AAAPNB.

Sincèrement,

Gilbert Leblanc

Représentant de secteur

## Secteur cinéma-vidéo

Mes activités et réflexions quant à la situation de notre secteur suite à la dernière année.

En mars dernier, j'ai accepté de représenter de façon intérimaire le secteur cinéma-vidéo jusqu'à cette assemblée. J'ai accepté ce poste afin de combler un vide de représentation au sein de l'AAAPNB. J'ai aussi accepté parce qu'il est bon de croire au mouvement associatif tel que l'AAAPNB et son secteur cinéma-vidéo. Il est important qu'il puisse au moins y avoir une voix qui dit que nous existons, que nous avons des droits, et que nous souhaitons, de façon générale, de faire briller nos œuvres auprès de la collectivité et pour que nous puissions gagner notre vie grâce à notre créativité et notre expertise.

Dans la section cinéma-vidéo du Répertoire des artistes de l'AAAPNB, je vois une quarantaine de noms d'artistes: des réalisateurs; scénaristes; poètes; comédiens; danseurs; conteurs; dramaturges... Des gens œuvrant en cinéma à différents niveaux. Je les salue et continue de croire à l'intérêt de la collectivité de vouloir témoigner de notre travail.

Comment rassembler les membres du secteur cinéma-vidéo? La première idée qui me vient en tête, c'est d'augmenter la communication par l'entremise des courriels annonçant, par exemple, de nouveaux concours, des bourses, etc.

La collaboration de façon proactive avec les autres secteurs est une deuxième suggestion. Un exemple à cela serait de jumeler des expertises de façon bénévole sous forme de laboratoire où il serait possible d'explorer, par exemple, danse, dramaturgie et réalisation sous un même toit, de manière ponctuelle et dans un environnement professionnel.

Le perfectionnement professionnel est un aspect auquel il est important de s'attarder. Le CCNB-Péninsule acadienne travaille présentement à mettre en œuvre un programme de formation dans le domaine, entre autres, du cinéma et de la télévision. Des ateliers de quelques jours devraient d'ailleurs avoir lieu au cours des prochains mois. Ayant moi-même participé à un premier atelier à titre d'observateur, j'ai trouvé que la formule avait plusieurs avantages relativement au réseautage, échanges d'idée, etc. Ce genre d'activité est souhaitable afin d'aiguiser nos propres connaissances et cela permet aussi de stimuler la relève.

Enfin, un lien de collaboration entre le Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC) et le secteur cinéma-vidéo est souhaitable afin de favoriser un engagement plus grand des membres du FRIC à l'intérieur de notre organisme, et permettre au FRIC de mieux représenter au niveau national les enjeux de la réalisation qui concernent les cinéastes acadiens.

Paul Arseneau

Représentant du secteur cinéma-vidéo

## Secteur danse

Chers membres du secteur danse,

À titre de représentante du secteur, je désire vous faire un bilan des activités du secteur pendant l'année 2007-2008.

En 2007, l'événement des Grands Chantiers des États généraux des arts et de la culture a permis entre autres de cerner les grands enjeux liés au secteur de la danse, tels : le statut socio-économique de l'artiste, l'accès aux infrastructures, la circulation des artistes et des œuvres et la formation et le développement professionnel.

Ainsi, la consolidation du secteur de la danse au niveau provincial et national a été une des priorités de l'AAAPNB cette année. C'est dans cette optique qu'une journée de réflexion avec des artistes et des intervenants du secteur de la danse a eu lieu le 2 avril en partenariat avec la FCCF. Le Regroupement artistique et francophone de l'Alberta (RAFA), en collaboration avec la FCCF, travaille présentement sur un projet de regroupement des artistes en danse de la francophonie canadienne. Le RAFA et la FCCF ont effectué un premier inventaire des ressources actuelles en danse. Cet inventaire a permis de constater que le milieu de la danse au Canada français demeure éparpillé, méconnu et souffre de l'absence d'un réseau de communication adéquat pour faire connaître ses activités et ses besoins.

Cette rencontre avec les artistes et les intervenants de la danse au Nouveau-Brunswick a permis de bien positionner la problématique et de voir à la mise en oeuvre d'un plan d'action. Il s'agit évidemment d'un objectif de longue haleine qui doit s'effectuer de façon progressive.

Pour l'année 2008-2009, j'espère que nous pourrons poursuivre ces discussions intéressantes afin de continuer à travailler ensemble sur les champs prioritaires qui ont été identifiés dans le cadre des États généraux.

Au plaisir,

Manon Melanson

Représentante du secteur danse

## Secteur littérature

Note : *Le rapport du représentant du secteur littérature (Regroupement des écrivains acadiens) n'était pas achevé au moment d'impression de ce rapport.*

## Secteur musique

Au mois de juin, l'année passée, quand je me suis engagée à représenter le secteur musique, c'était pour comprendre et apprendre. J'étais rendue à un stade où j'avais passablement navigué entre la scène et la coulisse. Mais je voulais aussi voir de l'autre côté de la coulisse. Qu'est-ce qui se passe dans le grand terrain de jeu extérieur?

1 – J'ai appris à siéger sur un CA.

2 - J'ai vu que les principaux acteurs de mon association abattaient une somme de travail considérable. Et je peux dire qu'ils le font bien. Je sens un souci d'équité, de transparence. Il n'y a pas de secteur, une discipline qui soit moins considérée qu'une autre.

3 – J'ai pris connaissance des dossiers, des préoccupations à jour. Et surtout, suite aux États généraux du printemps dernier, les enjeux se sont cumulés et ça devient une période très intéressante.

4 – Le poste de représentante du secteur musique m'amène aussi à siéger au Conseil d'administration de l'ANIM (alliance nationale de l'industrie de la musique), et là je me suis sentie comme assise aux premières loges pour observer un plus grand et très vaste terrain de jeu.

C'est une chance que nous avons comme association de pouvoir faire partie de cet organisme qui travaille et intervient au niveau des enjeux régionaux et nationaux de l'industrie de la musique.

Dans la deuxième tranche de mon mandat, je souhaite rencontrer les membres du secteur musique. Ma première préoccupation est d'informer les membres, de les mettre au courant des principaux dossiers qui bougent présentement au niveau pan canadien dans l'industrie. C'est important pour nous

- de savoir;
- de prendre connaissance de la situation actuelle;
- et des scénarios qui se dessinent pour l'avenir.

J'ai assisté à diverses rencontres :

- Celle de l'ADISQ en avril dernier à Montréal. Des conférenciers venus du Canada, des États-Unis et de la France, ont exposé la situation actuelle des influences du numérique et de l'informatique sur la l'industrie de la musique notamment sur la vente d'album.
- Tables rondes que le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a effectuées lors d'une grande tournée pancanadienne de concertation afin d'identifier les besoins les plus urgents dans le domaine de la formation.
- Groupe de travail de l'ANIM où j'ai exposé dans le but de faire valoir les enjeux et recommandations qui découlent des États généraux. (Le Groupe de travail étant les partenaires majeurs de l'ANIM – pour ne nommer que Conseil des Arts du Canada, Patrimoine canadien, Musicaction, Société Radio-Canada., Centre national des arts, etc.). Ce sont les bailleurs de fonds, les décideurs.

L'AGA de l'ANIM a lieu à la fin du mois d'août. Après l'AGA, je désire organiser une série de rencontres pour l'automne où je me déplacerai pour aller rencontrer les membres du secteur musique dans leurs régions respectives. Nous savons que ce n'est pas évident de faire une seule rencontre et espérer déplacer tout le monde au même endroit. Nous sommes éloignées les uns des autres et avons des horaires chargés. Je compte évidemment sur l'appui du comité exécutif de l'association pour réaliser ces rencontres. Sur ce, bonne continuité et bonnes rencontres à l'AGA.

Isabelle Roy

Représentante du secteur musique

## Secteur théâtre

Cher.e.s membres,

Il y a déjà un an depuis que nous nous sommes réunis à Shediac pour échanger sur nos pratiques et nos attentes face au secteur. Vous aviez évoqué à ce moment la possibilité de former un comité qui se rencontrerait au courant de l'année pour discuter des préoccupations venant de la part des artistes ainsi que des compagnies. Malheureusement, et ce, pour des raisons de distance, d'indisponibilité et de mauvais temps, cette rencontre n'a pu avoir lieu, et je le regrette.

Bien que ces préoccupations demeurent, d'autres s'ajoutent. Et en tant que représentante du secteur, j'ai été mise au courant des derniers développements concernant le théâtre français du Centre national des arts et de la relation qu'il entretient avec les membres de l'Association des théâtres francophones du Canada. En fait, son nouveau directeur, Wajdi Mouawad propose de nouvelles initiatives qui risquent d'affecter les compagnies et du même coup les artistes désireux de se produire à l'extérieur du NB. Selon Mouawad, il n'est plus de la responsabilité du Théâtre français à produire le Festival Zone théâtre, ce qui rendrait, selon l'ATFC, les possibilités de visibilité des compagnies presque nulles. De plus, dans son nouveau mandat, il questionne la nécessité de poursuivre le programme de « Développement du théâtre en région ». Tout ceci a provoqué une consternation évidente au sein de l'Association et il reste à voir quel sera le dénouement. Pour le moment, ce que propose Mouawad, pour rectifier, est un partenariat plus « artistique » avec les artistes du Canada français, membres ou non de l'ATFC, et ce, en fonction d'une production. Donc il compte faire une tournée des régions cette année afin de rencontrer les artistes; acteurs, metteurs en scène, auteurs, etc. afin de voir à une éventuelle création. Est-ce la solution idéale pour les artistes en région? À voir...

Je tenais enfin à souligner le travail exceptionnel de l'équipe de Art sur roues, volet théâtre, projet qui a connu un réel succès auprès des écoles de la province. Le document intitulé « Le théâtre à l'école, manuel de production théâtrale » s'avère être un outil indispensable pour les jeunes ainsi que leurs professeurs pour les cours de théâtre. Bravo aux agents de projet, aux formateurs et aux collaborateurs de ce projet qui propose une lecture intelligente et accessible sur la pratique.

En terminant, je tiens à vous remercier de la confiance dont vous m'avez fait preuve depuis 3 ans en tant que votre représentante. Je cède ma place à celui/celle qui désire poursuivre ce lien entre l'Association et les artistes pratiquants, et pour la prochaine année, je vous souhaite, à tous, des projets dignes du talent dont vous êtes tous porteurs.

Lynne Surette

Représentante du secteur théâtre

## Remerciements

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick tient à souligner l'appui de ses partenaires financiers. Sans leur soutien, les initiatives de l'organisme et la réalisation de nombreux projets qui visent le développement, la promotion et la diffusion des œuvres artistiques en Acadie n'auraient pas été possibles.

L'Association aimerait remercier les partenaires suivants :

- le Conseil des Arts du Canada ;
- le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ;
- la Direction du développement des arts du Nouveau-Brunswick ;
- le ministère du Patrimoine canadien ;
- le ministère des Relations intergouvernementales et internationales du Nouveau-Brunswick ;
- le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick (anciennement le Secrétariat à la Culture et au Sport) ;
- le Réseau Les Arts et la ville
- la Télévision de Radio-Canada en Atlantique ;
- la Radio de Radio-Canada en Atlantique.

Un organisme comme le nôtre repose essentiellement sur l'engagement de nombreux membres et partenaires. Leur engagement et leur dynamisme nous sont des plus précieux. Merci également au public, qui participe assidûment aux manifestations artistiques et qui encourage ainsi nos artistes.

Nous remercions chaleureusement les membres du conseil d'administration et les représentant.e.s de secteurs qui, au cours de la dernière année, se sont rencontrés fréquemment pour gérer des dossiers souvent très complexes. Ces personnes remplissent leur mandat de façon rigoureuse. Leur expertise est un appui inestimable et leur vision permet à nos artistes de mieux rayonner sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale. En terminant, un gros merci aux membres de l'équipe qui contribuent, avec une énergie du tonnerre, à l'avancement des arts en Acadie.

**MEMBRES ACTIFS EN 2007-2008**

**Artistes professionnel.le.s**

Albert Rossignol	Monique	Cormier	Géraldine
Allain	Marie Hélène	Cormier	Lionel
Amyot	Elaine	Cormier	René
Anthony	Sarah	Côté St-Onge	Audrey
Arsenault	Charles	Couillard	René-Gilles
Arsenault	Lionel J.	Couturier	Gracia
Arsenault	Maurice	Currie	Marie Jeanne
Arsenault	Albert	Cyr	Rachel
Arseneau	Paul	D'Astous	Mathieu
Babin	Paul André	Daigle	France
Babineau	Jean	Daigle	Hélène A.
Basque	Raynald	De Grâce	Claire
Belliveau	Georges	DeGrâce	Brigitte
Blanchar	Renée	Deschênes	Étienne
Blanchard	Annie	Després	Rose
Pierre	Pierre S.	DesRoches	Gaëtan
Bouchard	Denise	Deveau	June
Boudreau	Danny	Dion	Francine
Boudreau	Joël	Diotte	Lorraine
Boudreau	Jules	Dugas	Bertrand
Boudreau	Raoul	Duguay	Calixte
Boudreau Giachino	Yvonne	Duguay	Julie
Boulianne	Julie	Duguay	Karine
Boulianne	Patrice	Duguay	Michelle Anne
Bourgeois	Georgette	Dwayne	Paul
Bourgeois	Ronald	El Idrissi	Khalid
Bourgoin	Clarence	El Yamani	Myriame
Breau	Jean-François	Émond	François
Brun	Christian Serge	Fillmore	Monette
Bryar	Diane	Foëx	Évelyne
Bujold	Pauline	Forest	Léonard
Bulger	Antoinia	Fortin	Raymonde
Butler	Bernice	Foulem	Léopold L.
Butler	Edith	Fournier	Ronald
Cadioux	Marie	François	Marie-Thérèse
Caissie	Jean-Pierre	Gallant	Melvin
Caissie	Julie	Gallant Fournier	Éveline
Canciani	Katia	Gauthier	Charlaine
Cardin	Michel	Gervais	Marielle E.
Caron	Rodolphe	Gibbs	Astrid
Caron	Samuel	Gionet	France
Charette	Luc A.	Girouard	Anna
Chevarie	Claire	Godbout	Adrienne
Chiasson	Suzanne	Godbout	Manon L.
Chouinard	Mathieu	Godin - Morin	Réjeanne
Clavet	Serge	Goguen	Christian Kit
Collette	Philip André	Goguen	Daniel
Collins	Gerry	Goguen	Georges
Comeau	Denise	Gosselin	Amélie
Comeau	Jean-Baptiste	Grant Guérette	Irène
Comeau	Phil	Grégoire	Danielle
Cormier	Éric	Haché	Louis J.

Haché	Nicole	Mills	Sue
Harbec	Hélène	Murray	Tony
Hébert	Sonja	Noël	Marie Line
Hubault	Elisabeth	Normand	Claire
Jacquot	Martine L.	Ouellet	Danielle
Joly-Echardour	Guylaine	Ouellet	Jacques P.
Kay	Marlene T.	Ouellette	Gisèle L.
Lajoie	Claudette	Paulin	Marc
Landry	Edmond-Laurie	Pelletier	Bruno Jacques
Landry	Johanne	Pelletier	Charles
Landry	Marco	Pelletier	Sylvie
Landry-Thériault	Jeannine	Perreault-Newcomb	Shayla
Lanteigne	Jacques E.	Picard	Claude
Lapointe	André	Poirier	Jocelyne
LeBlanc	Étienne	Poirier	Lou (Louise)
LeBlanc	Gilbert	Poirier	Marc
LeBlanc	Raymond Guy	Poirier	Monique
LeBlanc	Roger Paul	Raimbault	Alain
LeBlanc Desroches	Gail	Renault	Nathalie
LeBlanc Mullin	Jeanne	Robichaud	Marie-Colombe
LeBouthillier	Claude	Rocher	Lise
LeBouthillier	Wilfred	Roussel	Claude
LeBreton	Mario	Roy	Albert
LeClair	Daniel	Roy	Camilien
Léger	Daniel	Roy	Isabelle
Léger	Viola	Roy	Monique
Léger	Monette	Roy	Réjean
Léger Drapeau	Gisèle	Saulnier	Danielle
Lemieux	Louise	Saunders	Lee
Lentz	Vicky	Savoie	Roméo
Levesque	Florian	Savoie Mecking	Béatrice
Lonergan	David	Sirois	Anne-Marie
Lord	Roger	Sivret	Bernice
MacLean	Loretta	Skyrie	David
Mallet	Janie	St-Pierre	Christiane
Mallet	Jean-François	Surette	Jean
Maurice	Roland	Surette	Lynne
McGraw	Pierre	Thériault	Isabelle
McLaughlin	Ghislaine	Thériault	Raymond
Melanson	Manon	Trân	Lia
Mercier	Michel	Turgeon	Michèle
Michaud	Christian	Valay-Nadeau	Marie-Pierre
Michaud	Pierre	Wedge	Linda
Michel	Doris		

**Ami.e.s des Arts**

Drapeau	Gilles
Farrah	Jeanne
Martin	Serge
Thériault	Normand

**Stagiaires**

Bordeleau	Julie
Godbout	Line
Lirette	Anika
Morin Pelletier	Louise

**États financiers vérifiés**



---

**ASSOCIATION ACADIENNE DES  
ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S  
DU N.-B. INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Exercice terminé le 31 mars 2008

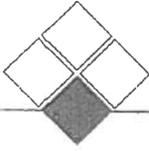
# **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.**

## **TABLE DES MATIÈRES**

Exercice terminé le 31 mars 2008

---

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Revenus et dépenses	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Autres renseignements:	
Annexes   A - Revenus	12
B - Sommaire des revenus et dépenses	13
C - Excédent des revenus sur les dépenses (Dépenses sur les revenus) par projet	13



LEBLANC NADEAU BUJOLD

comptables agréés

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

---

Aux administrateurs de  
l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. Inc.

Nous avons vérifié le bilan de l'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC. au 31 mars 2008 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes semblables, l'association tire une partie de ses produits du grand public sous la forme de dons, commandites et inscriptions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons, commandites et inscriptions reçus, du résultat net, et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons, commandites et inscriptions mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick  
le 30 mai 2008

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

**REVENUS ET DÉPENSES**

Exercice terminé le 31 mars

2008

2007

**REVENUS (annexe A)**

**1 288 162 \$**

**1 043 190 \$**

**DÉPENSES**

Salaires et charges sociales	378 356	378 733
Abonnements	316	362
Assurances	1 658	1 692
Concertations des membres	10 880	5 765
Contenu multimédia	415	24 574
Mauvaise créance (note 13)	-	7 006
Cotisations et frais d'inscription	4 866	2 955
Entretien, réparations et aménagement	5 452	3 136
Fournitures de bureau et papeterie	31 277	22 459
Frais de coordination et d'administration	138 623	111 997
Frais de voyages et de représentation	196 292	103 026
Frais divers	10 497	6 418
Intérêts et frais bancaires	9 395	7 394
Intérêts sur la dette à long terme	823	1 685
Location d'équipements et de salles	126 101	45 028
Loyer	13 422	12 986
Publicité et promotion	47 671	58 444
Services professionnels	289 307	233 002
Télécommunications	21 133	20 142
Gain sur cession d'immobilisations	-	(180)
Amortissement	1 424	1 495

**1 287 908**

**1 048 119**

**EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES  
(DÉPENSES SUR LES REVENUS)**

**254 \$**

**(4 929) \$**

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 31 mars

**2008**

**2007**

	<b>Investis en immobilisations</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>4 730 \$</b>	<b>(43 085) \$</b>	<b>(38 355) \$</b>	<b>(33 426) \$</b>
Additions aux immobilisations	961	(961)	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(1 424)	1 678	254	(4 929)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>4 267 \$</b>	<b>(42 368) \$</b>	<b>(38 101) \$</b>	<b>(38 355) \$</b>

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

**BILAN**  
31 mars

2008

2007

**ACTIF**

**ACTIF À COURT TERME**

Débiteurs (note 6)

217 242 \$

247 404 \$

Frais reportés au prochain exercice

878

-

**IMMOBILISATIONS (note 7)**

218 120

247 404

4 267

4 730

222 387 \$

252 134 \$

**PASSIF**

**PASSIF À COURT TERME**

Découvert bancaire

8 490 \$

22 448 \$

Emprunts bancaires (note 8)

54 000

12 000

Créditeurs (note 9)

124 952

235 469

Produits reportés

69 726

7 935

Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)

3 320

9 350

**DETTE À LONG TERME (note 10)**

260 488

287 202

-

3 287

260 488

290 489

**ACTIFS NETS NÉGATIFS**

Investis en immobilisations

4 267

4 730

Non affectés

(42 368)

(43 085)

(38 101)

(38 355)

222 387 \$

252 134 \$

**ENGAGEMENTS (note 11)**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Yvonne Levesque*....., administrateur

*Suzanne J. J. J.*....., administrateur

## **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLES DU N.-B. INC.**

### **FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars

2008

2007

#### **ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) **254 \$** (4 929) \$

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Amortissement

**1 424**

1 495

Gain sur cession d'immobilisations

-

(180)

**1 678**

(3 614)

Variation nette des éléments hors caisse du  
fonds de roulement :

Débiteurs

**30 162**

(171 265)

Créditeurs

**(110 517)**

151 861

Autres éléments

**60 913**

(2 610)

**(17 764)**

(25 628)

#### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations (nette de l'aide gouvernementale  
reportée de 849 \$ \$; 2007 - 5 006\$)

**(961)**

(2 557)

Produit de la cession d'immobilisations

-

1 200

**(961)**

(1 357)

#### **ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Variation des emprunts bancaires

**42 000**

(16 000)

Remboursement de la dette à long terme

**(9 317)**

(8 454)

**32 683**

(24 454)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE**

**13 958**

(51 439)

**ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT**

**(22 448)**

28 991

**DÉCOUVERT BANCAIRE À LA FIN**

**(8 490) \$**

(22 448) \$

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments  
suivants :

Intérêts versés

**10 218 \$**

9 079 \$

# **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 mars 2008

---

### **1. OBJECTIF DE L'ORGANISME**

---

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. Inc. est un organisme sans but lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes. L'organisme offre des services de développement, de promotion, de diffusion, d'information et de perfectionnement. L'Association est constituée en vertu de la loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(l) de la loi sur les impôts.

### **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

---

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Constatation des produits**

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

#### **Apports reçus sous forme de biens et services**

L'Association a choisi de constater les apports reçus sous forme de biens et services à la juste valeur estimative.

#### **Instruments financiers**

Les instruments financiers à court terme sont classés comme étant "détenus à des fins de transaction" et sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les instruments financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dépense d'intérêt est inclus à l'excédent des revenus sur les dépenses sur la durée de vie prévue de l'instrument.

## **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 mars 2008

---

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode décroissante aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20%
Équipement informatique	30%

### **Aide gouvernementale reportée**

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

### **Modifications futures de conventions comptables**

L'Institut canadien des comptables agréés a adopté le chapitre "1535, Informations à fournir concernant le capital" qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Cette nouvelle norme exigera que l'Association donne des informations supplémentaires sur son capital. L'adoption de cette nouvelle norme ne devrait avoir aucune incidence sur les montants inscrits dans les états financiers de l'Association puisqu'elle porte principalement sur les informations à fournir.

## **3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES**

---

Le 1<sup>er</sup> avril 2007, l'Association a adopté les chapitres "3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation", "3862, Instruments financiers – informations à fournir" et "3863, Instruments financiers – présentation" du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, et des dérivés non financiers, ainsi qu'à leur présentation. L'Association applique également le chapitre "4400, Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif" qui a été modifié afin de refléter les exigences de ces chapitres. L'adoption par l'Association de ces nouvelles normes sur les instruments financiers n'a pas entraîné de modification dans la comptabilisation des instruments financiers, et les états financiers comparatifs n'ont pas été redressés.

## ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2008

#### 4. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Au cours de l'exercice, l'Association a constaté des apports sous forme de services pour un montant de 3 348 \$ (2007 - 0 \$). Les dépenses afférentes à ces apports sont des dépenses de location d'équipements.

#### 5. COORDINATION ET ADMINISTRATION DE PROJETS

Des frais d'administration sont imputés à chaque projet géré par l'Association à un taux de 15% du budget total. Ce taux peut varier à la baisse, d'un projet à l'autre et d'une année à l'autre, selon la rentabilité du projet. Les frais de coordination couvrent une partie des coûts reliés à la coordination du projet tandis que les frais d'administration couvrent le temps d'administration financière, du conseil d'administration, et de la direction ainsi que les frais généraux du bureau.

Ces frais sont inscrits comme dépense dans le projet et en contrepartie, une somme équivalente est inscrite comme un revenu au niveau du fonctionnement de l'Association.

Les frais imputés à chaque projet sont les suivants:

	2008	2007
<b>Coordination de projets:</b>		
Les Éloizes 2007	-	5 000 \$
Les Éloizes 2008	12 000	-
Concertation Théâtre	-	5 000
	<b>12 000</b>	10 000
<b>Administration de projets:</b>		
Les Éloizes 2007	33 613	8 478
Les Éloizes 2008	14 321	-
États généraux - Grand rassemblement et suivis	78 689	91 269
	<b>126 623</b>	99 747
<b>Total de la coordination et de l'administration de projets</b>	<b>138 623 \$</b>	<b>109 747 \$</b>

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLE.S DU N.-B. INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 mars 2008

<b>6. DÉBITEURS</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Comptes clients	<b>203 992 \$</b>	214 210 \$
Taxe de vente à recevoir	<b>13 250</b>	33 194
	<b>217 242 \$</b>	247 404 \$

<b>7. IMMOBILISATIONS</b>	<b>2008</b>		<b>2007</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortisse- ment cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	
			<b>Valeur nette</b>	
Mobilier de bureau	<b>8 538 \$</b>	<b>3 411 \$</b>	<b>5 127 \$</b>	5 587 \$
Équipement informatique	<b>20 387</b>	<b>12 439</b>	<b>7 948</b>	10 045
	<b>28 925</b>	<b>15 850</b>	<b>13 075</b>	15 632
Aide gouvernementale reportée	<b>16 179</b>	<b>7 371</b>	<b>8 808</b>	10 902
	<b>12 746 \$</b>	<b>8 479 \$</b>	<b>4 267 \$</b>	4 730 \$

## **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 mars 2008

#### **8. EMPRUNTS BANCAIRES**

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 40 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00 %. Une deuxième marge de crédit est autorisée pour un montant de 40 000 \$ pour les opérations du gala, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00%. Une troisième marge de crédit est autorisée pour un montant de 50 000 \$ pour les opérations des états généraux, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00%.

Ces trois prêts sont garantis par un contrat de sûreté.

#### **9. CRÉDITEURS**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Fournisseurs	<b>103 359 \$</b>	216 848 \$
Salaires à payer	<b>9 703</b>	8 185
Retenues à la source, taxes et contributions	<b>11 200</b>	9 761
Frais courus	<b>690</b>	675
	<b>124 952 \$</b>	235 469 \$

#### **10. DETTE À LONG TERME**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Emprunt bancaire, remboursable par versements mensuels de 845 \$, incluant capital et intérêts au taux de 9,75%, échéant en juillet 2008.	<b>3 320 \$</b>	12 637 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	<b>3 320</b>	9 350
	<b>- \$</b>	3 287 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant le prochain exercice est de 3 320 \$.

## **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 mars 2008

---

#### **11. ENGAGEMENTS**

---

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2013 pour la location d'équipements. Le solde des engagements relatifs à ces baux s'établit à 31 885 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2009	- 7 090 \$
2010	- 6 612 \$
2011	- 6 612 \$
2012	- 6 612 \$
2013	- 4 959 \$

#### **12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

##### **Juste valeur**

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable de la dette à long terme est assez près de la juste valeur car les taux d'intérêts sont près des taux du marché.

#### **13. AUTRE INFORMATION**

---

La mauvaise créance inscrite aux états financiers provient d'un solde impayé d'un recevable de l'Agence de mise en marché d'oeuvres d'art Inc. Suite aux difficultés financières de cette dernière, la somme de 7 006 \$ est irrécupérable et fut donc radiée.

#### **14. CHIFFRES COMPARATIFS**

---

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## **ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

### **ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Exercice terminé le 31 mars

2008

2007

#### **A - REVENUS**

Agence de promotion économique du Canada atlantique	100 000 \$	100 000 \$
Conseil des Arts du Canada	25 000	50 000
Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick	5 000	25 000
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	7 970	-
Cotisations des membres	9 296	10 007
Développement des ressources humaines du Canada et projets étudiants	-	5 585
Fédération des caisses populaires acadiennes	13 000	-
Ministère des Relations Intergouvernementales et Internationales du Nouveau-Brunswick - Projet spécial PSLO	100 000	204 994
Ministère des Relations Intergouvernementales et Internationales du Nouveau-Brunswick - PSLO	76 682	200 000
Ministère du Mieux-être, Culture et Sport du Nouveau-Brunswick	60 000	102 105
Ministère du tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard	45 000	-
Patrimoine canadien	369 400	206 338
Province du Québec	10 000	20 000
Revenus de coordination et d'administration (note 5)	138 623	109 747
Société de développement régional	185 000	-
Autres revenus	143 191	9 414
	<b>1 288 162 \$</b>	<b>1 043 190 \$</b>

**ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.**

**ANNEXES B ET C - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Exercice terminé le 31 mars

2008

2007

**B - SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES**

**Revenus**

AAAPNB - Fonctionnement	307 652 \$	267 649 \$
Concertation Théâtre	-	15 000
États généraux - Grand rassemblement et suivis	603 235	695 541
Les Éloizes - 2007	266 074	65 000
Les Éloizes - 2008	111 201	-
	<b>1 288 162</b>	<b>1 043 190</b>

**Dépenses**

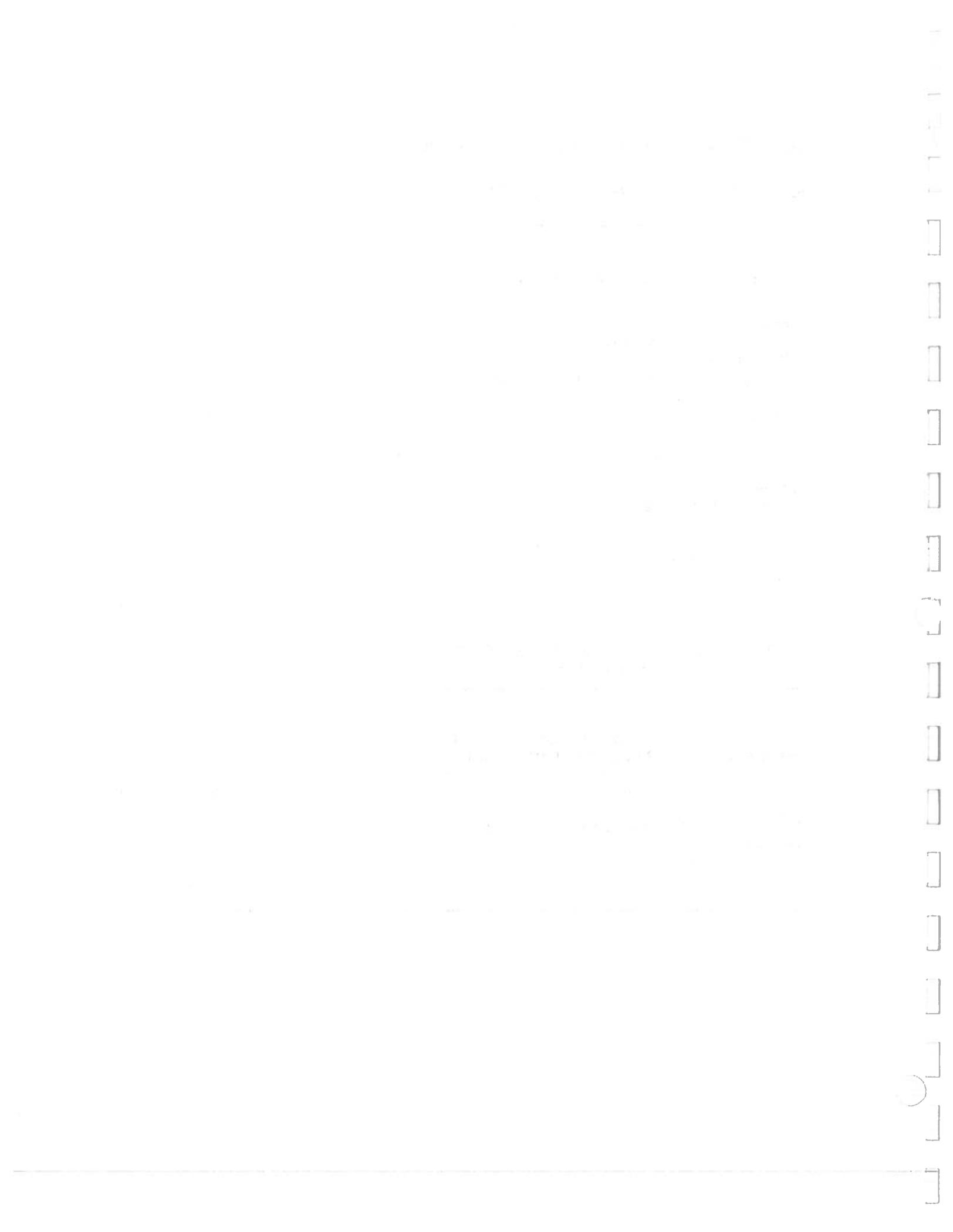
AAAPNB - Fonctionnement	309 608	273 695
Concertation Théâtre	-	15 000
États généraux - Grand rassemblement et suivis	603 235	694 421
Les Éloizes - 2007	266 074	65 003
Les Éloizes - 2008	108 991	-
	<b>1 287 908</b>	<b>1 048 119</b>

**EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES  
(DÉPENSES SUR LES REVENUS)**

**254 \$ (4 929) \$**

**C - EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES  
(DÉPENSES SUR LES REVENUS) PAR PROJET**

AAAPNB - Fonctionnement	(1 956) \$	(6 046) \$
Concertation Théâtre	-	-
États généraux - Grand rassemblement et suivis	-	1 120
Les Éloizes - 2007	-	(3)
Les Éloizes - 2008	2 210	-
	<b>254 \$</b>	<b>(4 929) \$</b>







11